

Maintenant examinons ce qu'Auguste Bernard dit des comtes de Forez et Lyonnais de la seconde race, le nom de *dauphins* qu'il leur attribue et leurs armoiries *de gueules au dauphin d'or*, dès 1109.

Pour cette date, ce qui précède montre ce qu'il faut en penser au sujet des armoiries ; mais pour ce nom de *dauphin* devenu célèbre, voici encore une récente explication qui vient renverser les idées généralement reçues.

Dans le nouveau *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses*, publié à Romans par le savant chanoine, M. l'abbé Ulysse Chevalier, juin 1881, page 133, on lit ce qui suit au sujet de la commanderie de Saint-Martin de Gap, des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et d'un de ses bienfaiteurs : « Guigues, *le comte* (1080-1125), Mathilde, surnommée *la Reine*, sa femme, et leur fils Guigues, le premier qui se soit appelé *dauphin*¹, tous trois mentionnés dans l'acte du 30 avril 1112.

« Très probablement Guigues, fils de Mathilde, en s'appelant *dauphin*, voulait indiquer quelque prétention à la souveraineté du royaume que possédait la famille de sa mère qui peut-être était la dernière de sa race. »

(G. Roman, dans *la Revue du Dauphiné*, 1880, p. 236, n° 1) : « Quelques-uns disent qu'elle était fille d'un roi de Castille, d'autres d'un roi d'Angleterre, mais les uns ni les autres n'en apportent aucune preuve » (Valbonnais, *Hist. du Dauphiné*, I, 3).

Quant au « symbole » du *dauphin*, il se trouve pour la première fois sur les sceaux de Guigues, fils de Guigues, André, en 1236 (*ib.*, n° 2).

Avant de terminer, je pense intéresser le lecteur par la citation suivante de M. d'Amecourt dans la séance du 9 janvier 1874 de la

¹ « D'après M. de Terrebasse, *Notice sur l'origine des dauphins de Viennois*, Vienne, 1875, in-8°, p. 125 : *dalphinus*, *talpinus*, « ainsi que l'écrivent les chartes allemandes, serait... un nom tudesque défiguré par sa traduction en latin » et n'ayant originellement aucun rapport avec le mot *delphinus*. Ce nom à l'origine était un nom de dignité revenant à celui de chef, *thane*, prince, » et la chronique d'Iperius, abbé de Saint-Bertin au quatorzième siècle, en serait la confirmation : « Dauphin, en effet, dit ce chroniqueur, n'est autre chose que roi déposé, et les dauphins sont des rois déposés. » (Cfr. Dom. Martesse, *Anecd.* III, 565, Dom Bouquet, *Hist. des Gaules*, X, 299).